

Aide chaleur renouvelable

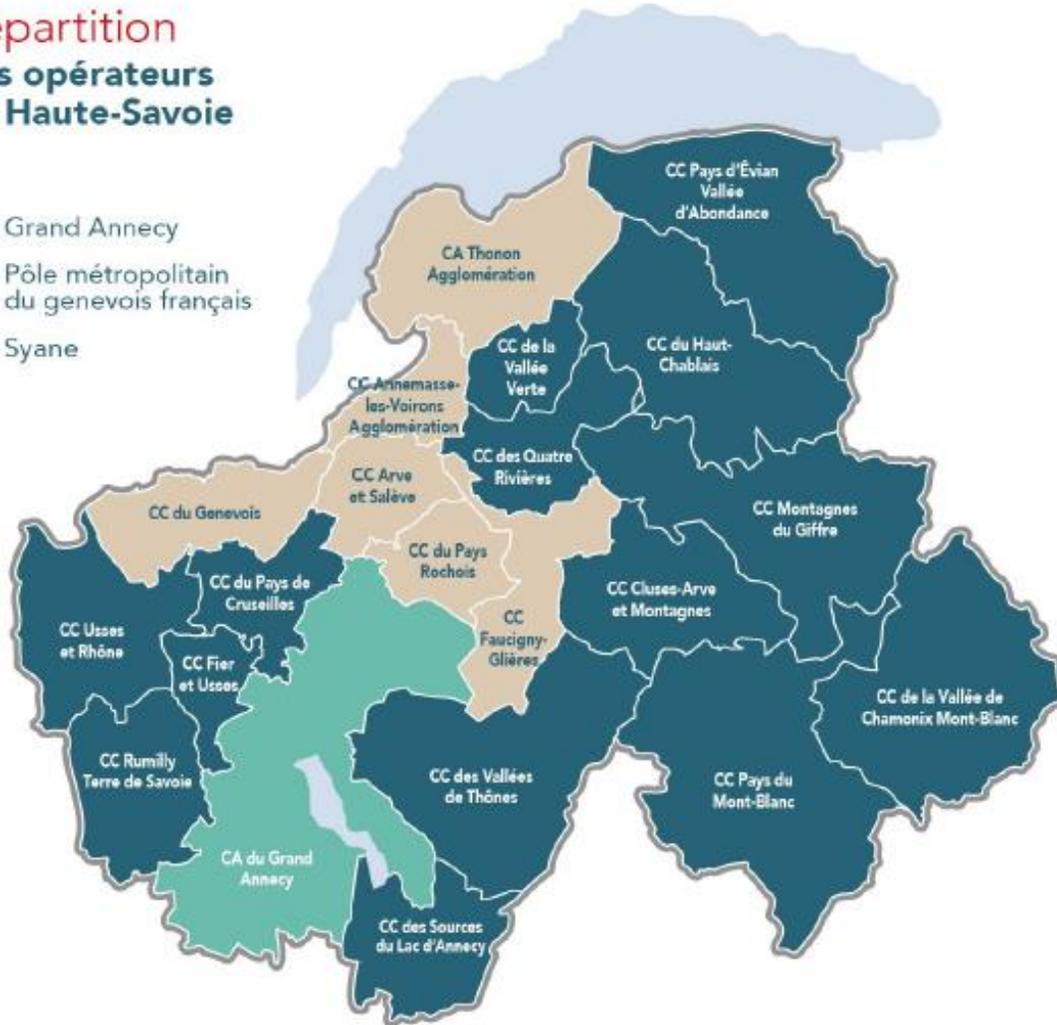


3 Contrats Chaleur Renouvelable en Haute-Savoie :



Répartition des opérateurs en Haute-Savoie

- Grand Anancy
- Pôle métropolitain du genevois français
- Syane



Victor Mazaury
v.mazaury@syane.fr
chaleur@syane.fr
06 04 52 31 73



Thibault Gentil
tgentil@grandanancy.fr
chaleurrenouvelable@grandanancy.fr
06 62 89 74 38



Sonia Aimé
chaleur.renouvelable@genevoisfrancais.org
06 59 99 07 37

Pour quels projets ?



Porteurs de projet

Tous les porteurs de projets : **publics ou privés**
(ayant un numéro de Siret)

- Entreprises
- Collectivités
- Associations
- Bailleurs sociaux
- Agriculteurs
- Etablissements de santé....

Type de projets



Chauffage
bois-énergie



Géothermie avec
pompe à chaleur



Réseau de chaleur



Solaire thermique

Aide à la décision

- Etudes de faisabilité
- Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- Etude de ressources géothermiques
- Diagnostic et accompagnement énergie dans l'industrie



% montant

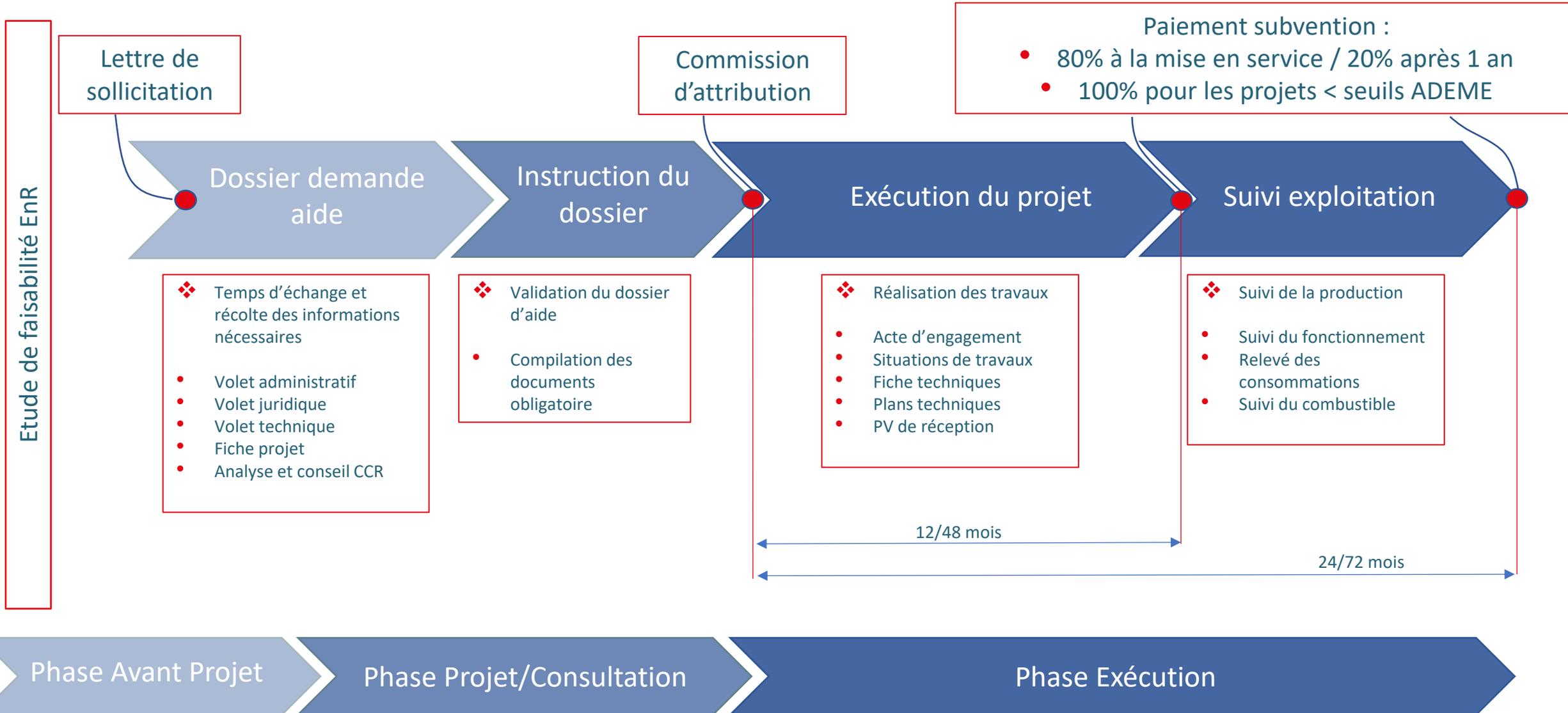
De 50 à 70% des dépenses

Investissement



Forfait

Avancement d'un dossier chaleur renouvelable :



Respecter la démarche ENR'Choix:



1 – RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

limiter les consommations en changeant les comportements

« Régulation du système de chauffage »

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Diminuer les consommations à service rendu équivalent

« Isolation thermique du bâtiment »

2 – MUTUALISER

LES BESOINS ET LES MOYENS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR

Se raccorder à un réseau de chaleur et/ou de froid existant > 50% EnR&R

sinon

Créer un nouveau réseau de chaleur et/ou de froid > 50% EnR&R
Identifier les besoins à proximité et leur complémentarité temporelle en termes de chaud et de froid

sinon

Choisir une solution EnR&R collective « pied d'immeuble »

3 – OPTIMISER ET PRIORISER

LES RECOURS AUX ÉNERGIES DE RÉCUPÉRATION ET RENOUVELABLES



Exemples d'établissements bénéficiants de l'aide chaleur renouvelable :

St-Paul-en-Chablais :

- Centre de vacances - Le Chenex
- Chaufferie bois, 2 chaudières en cascade de 100 kW
- Silo de 25 m²
- 119 196€ d'aide



Chamonix-Mont-Blanc, Argentière :

- Hôtel la Couronne
- Chaufferie PAC géothermique
- PAC sur nappe de 78 kW
- 133 277€ d'aide



Critères d'éligibilité à l'aide chaleur renouvelable :

- Réaliser une étude de faisabilité en amont du projet
- Passer par au moins 1 acteur (bureau d'étude ou installateur) qualifié reconnu garant de l'environnement (RGE)
- Contacter l'opérateur du CCR en amont de toutes opérations : lettre de sollicitation

+ critères techniques relatifs à chaque énergie



Victor MAZAURY

Chargé du Contrat Chaleur
Renouvelable

—
Accompagnement des territoires à la
transition énergétique

Direction Energie

☎ 06 04 52 31 73
04 50 33 50 60 (standard)

✉ v.mazaury@syane.fr

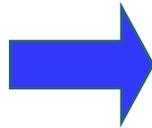
2107 route d'Anney
74330 Poisy | France

www.syane.fr



Accompagnement par la CCI :

- 2 sites d'informations générales:
 - <https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>
=> Site reprenant les aides aux entreprises, spécifiques au volet transition, avec une vision affinée par rapport à leur SIRET
 - <https://les-aides.fr/>
=> Site plus générique, reprenant les aides avec une entrée par mot clé et par géographie
- La CCI, en partenariat avec l'ADEME, permet aux entreprises de bénéficier d'un accompagnement sans reste à charge sur le volet énergie.
- Cette Visite Energie permet de faire le point sur la situation de l'entreprise (consommations, locaux, équipements, ...), de lui proposer un plan d'actions et de faire une recherche spécifique sur les aides qu'elle peut solliciter.



Yannick PEGAZ-BLANC

Manager Développement durable | CCI Haute-Savoie

Tél. 04 50 33 71 05

mail : ypegaz-blanc@haute-savoie.cci.fr

www.haute-savoie.cci.fr